



AUTOCONSOMMATION ET STOCKAGE SOLAIRE ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - PÉRIGUEUX (24) CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

CHIFFRES CLÉS

Mise en service en **2020**

Nombre de panneaux : **228**

Surface de panneaux : **800 m²**

Puissance installée : **79 800 kWc**

Taux d'autoconsommation : **92%**

Taux d'autoproduction : **37%**

CO2 évités : **17 tonnes/an**

Production annuelle : **92 210 kWh**

Soit la consommation de **26 foyers**

Capacité de stockage solaire : **60 kWh**

Coût du projet : **137 000 € HT**

Economies moyennes/an : **9400 € HT**

ACTEURS DU PROJET

Maître d'Ouvrage : **Conseil
Départemental de la Dordogne**

Etude et AMO : **CRER**

Entreprise : **AGIRENERGY**

CONTEXTE

Le conseil départemental de la Dordogne a entrepris depuis plusieurs années une démarche environnementale globale de réduction des consommations d'énergie par des actions concrètes, telles que l'installation de système photovoltaïque et le développement du bois énergie dans 18 collèges.

Depuis 2019 le Département a décidé de poursuivre cette démarche sur le reste de son patrimoine.

Sur les archives départementales, les objectifs sont de réduire la consommation d'énergie, d'intégrer des énergies renouvelables, d'améliorer le confort des occupants et de pérenniser le patrimoine départemental grâce à une installation en autoconsommation avec stockage.

TECHNOLOGIE

L'**autoconsommation photovoltaïque** permet de consommer sa propre production d'électricité, en utilisant une énergie naturelle, locale et abondante.

Dans installation permet de :

- Favoriser l'autonomie,
- Réduire la facture électrique,
- Sécuriser son approvisionnement électrique sur le long terme.

Marque des panneaux : Q-Cells

Le système de **stockage solaire** consiste à stocker l'énergie pour la restituer plus tard. Ce stockage permet d'augmenter l'autoconsommation de 18%.

Marque : MyReserve de SOLARWATT

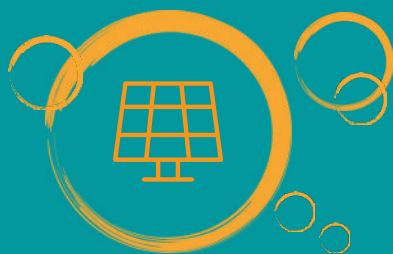
-20% sur la facture d'électricité, grâce à ces deux systèmes

Fiche projet réalisée avec le soutien de :



POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

Création et rédaction : Alvina HEYNE - Outil illustration : Canva



PARTICULARITÉS DU PROJET

Bâtiment situé dans la limite du centre historique
Bâtiment recevant du public
Installation technique assurant la non-injection au réseau

MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER

Investissement porté par le Conseil Départemental de la Dordogne.

Coût du projet : 137 000 € HT

Soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine : 48 000 € HT



DÉROULEMENT DU PROJET

ENTRE 2018 ET 2020

- 04/2018** - Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'ensemble du patrimoine bâti avec visites techniques
 - 07/2018** - Évaluation préliminaire et demandes d'aides
 - 03/2019** - Accompagnement AMO
 - 07/2019** - Lancement de la consultation
 - 07/2020** - Démarrage des travaux
 - 11/2020** - Mise en service
- Suivi de l'exploitation et performance de l'installation

PAROLE D'ACTEURS

Guillaume Guichard - Ingénieur Technique au Département de la Dordogne

"Avec l'aide financière de la région **Nouvelle Aquitaine** et piloté par le **CRER**, nous avons lancé un appel d'offre pour la réalisation et la maintenance d'une installation solaire avec stockage.

Ce projet d'envergure va nous permettre d'**atteindre 37 % d'indépendance** énergétique sur ce bâtiment. Nous continuons de manière concrète à développer les projets en faveur de l'économie circulaire et les énergies renouvelables."

Yannick Seyral - Dirigeant de AGIRENERGY et Camille Arvieux - responsable bureau d'études

"Le projet comportait de nombreuses spécificités : l'accueil du public, la localisation dans un secteur sauvegardé, la forte consommation électrique du bâtiment (...) ainsi que des contraintes techniques importantes, comme le zéro injection réseau et la non-visibilité des panneaux depuis les alentours. Après une étude poussée, nous avons proposé une solution photovoltaïque avec stockage permettant à la fois de satisfaire le cahier des charges de notre client et d'assurer une excellente prestation avec du matériel éprouvé."

Mathieu Mansouri - Directeur adjoint du CRER

"L'autoconsommation avec stockage d'électricité trouve ici une application intéressante pour favoriser l'autoconsommation photovoltaïque et également réduire les puissances appelées au réseau au bénéfice du département mais également dans un intérêt collectif. Cette vision collective sera centrale pour le développement du stockage dans les années à venir"

PROJET INNOVANT



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ ?

CRER - SIÈGE (79)

05 49 08 24 24
contact@crer.info

CRER - Antenne (87)

05 55 36 34 85
contact@crer.info

